# DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

## ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### **CANTON DE ROYAN**

#### **COMMUNE DE ROYAN**

ST nº 95.100

L'An mil neuf cent quatre vingt quinze le 10 Août à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

### DATE DE CONVOCATION DATE D'AFFICHAGE

3 Août 1995 3 Août 1995

**ETAIENT PRESENTS**: M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. BOISNARD, CARRIE, Adjoints

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, DENIS, DINDINAUD, DONZIER, Melle ISENDICK, MM. LACOTTE, Mme LECOMTE-RULLIER, M. MALBOIS, Mme MARTIN, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, SABATHIER, SIMONNET, Conseillers,

**ETAIENT REPRESENTES**: M. GAVEN par M. HUGENDOBLER

M. COASSIN par Mme BARRAUD-DUCHERON

Nombre de Conseillers

en exercice : 33 Nombre de Présents : 31 Nombre de Votants : 33

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

 $\underline{\textit{OBJET}}$  : AMENAGEMENT DE JARDINS PAYSAGERS SUR l'ESPLANADE DU PORT ET LE TERRAIN DE L'ANCIEN CASINO / LOT N° 3 ESPACES VERTS - COMPLEMENTS DE PRESTATIONS

**VOTE** : 3 Abstentions - Unanimité des suffrages exprimés.

Par délibération en date du 27.10.94, le Conseil Municipal a décidé d'approuver le dossier de consultation d'entreprises relatif aux travaux d'aménagement des jardins paysagers de l'esplanade du Port et le terrain de l'Ancien Casino.

Cette même délibération autorisait Monsieur le Maire à lancer un appel d'offres ouvert composé de trois lots.

Les montants des marchés de base adjugés dans le cadre de cet appel d'offres sont de :

LOT Nº 1 - Eclairage public

427 173,48 Frs

LOT Nº 2 - VRD

2 038 723,59 Frs

LOT N° 3 - Espaces Verts 914 399,60 Frs
Option E 108 813,13 Frs
Option F 28 464,00 Frs
Variante 4 7 816,33 Frs
Variante 5 9 013,60 Frs

TOTAL LOT Nº 3 1 068 506,66 Frs

Or, au cours de la réalisation des travaux d'aménagement, des modifications aux prestations initiales sont apparues nécessaires. Toutefois, celles-ci n'engendrent pas d'augmentation de la masse du marché.

Afin de pouvoir rémunérer les prestations nouvelles, le bordereau des prix unitaires doit être complété comme suit :

- fourniture de terre végétale <u>criblée</u> avec refus à 2 cm et enrichie **le m³ 125,00 Frs HT**
- mise en oeuvre de terre criblée le m³ 95,00 Frs HT
- fourniture et plantation de chamaerops excelsa 1,50 m l'unité 1 150,00 Frs HT
- fourniture et plantation de chamaerops excelsa 2,50 m l'unité 2 850,00 Frs HT

Par suite, il est proposé à l'Assemblée Municipale de bien vouloir approuver le bordereau de prix unitaires des nouvelles prestations par voie d'avenant au marché d'aménagement des jardins paysagers sur l'Esplanade du port et du terrain de l'Ancien casino LOT  $N^{\circ}$  3 - ESPACES VERTS.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

OUI l'exposé du RAPPORTEUR,

APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'approuver l'avenant n° 1 au marché conclu entre la Ville de ROYAN et l'Entreprise Pierre BONNIN, consistant à définir le bordereau de prix unitaires des nouvelles prestations,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à conclure et à signer le projet d'avenant  $N^{\circ}$  1 pour l'aménagement des jardins paysagers sur l'Esplanade du Port et le terrain de l'ancien Casino LOT  $N^{\circ}$  3 : ESPACES VERTS.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,

Pour extrait conforme, Pour le Maire, Le Premier Adjoint,

H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire Compte-tenu de l'accomplissement des formalités légales

le 25 Août 1995 Certifié Conforme Mairie de Royan Par délégation du Maire, Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS